

Conditions de participation LA PLAINE DES TERROIRS

Dates :

Du 4 au 6 novembre 2022

Lieu :

Garden Centre Brönnimann, Route du Grand Canal 8, 1845 Noville

Horaires :

Vendredi :

Stands 10h00-20h00

Bar & Restauration jusqu'à minuit

Samedi :

Stands 10h00-20h00

Bar & Restauration jusqu'à minuit

Dimanche :

10h-20h

Prix de l'entrée :

Adultes (dès 18 ans) : chf 8.-

AVS/AI, étudiant, enfant dès 16 ans : chf 5.-

Enfants (jusqu'à 15 ans) GRATUIT

Merci de prendre note que la manifestation aura lieu par tous les temps, le tout se déroulant en intérieur, et que la vente de boissons et de mets complets à consommer sur place sont interdits, seules la dégustation et la vente à emporter sont autorisées sur les stands.

Conditions pour être accepté :

- Effectuer la demande d'inscription complète au travers du formulaire en ligne
- Il est impératif que l'entreprise exposante, présentant et/ou vendant ses produits/services soit enregistrée en Suisse
- Garantir l'application stricte des normes d'hygiène en vigueur lors de toutes les étapes de transformations des produits proposés ainsi que lors de la tenue du stand
- Vous êtes dans l'obligation d'utiliser une caisse enregistreuse OU établir des quittances manuelles pour chaque vente et nous remettre le montant de votre chiffre d'affaire à la fin de chaque journée
- Proposer des produits Suisses ou fabriqués en Suisse. Si vos produits ou ingrédients ne peuvent que peu, pas ou partiellement être sourcés en Suisse, il faudra alors le justifier lors de votre demande d'inscription
- Assurer une rapidité de service, réserver un accueil chaleureux aux visiteurs et transmettre votre passion
- Proposer de la dégustation de vos produits
- Soigner l'esthétique et la propreté de vos stands
- L'utilisation de vaisselle écoresponsable pour la dégustation

Catégories d'exposants acceptés :

- Artisan, fabricant, commerçant, distributeur et détaillant
- Association
- Produits laitiers, carnés et poissons
- Boulangerie, pâtisserie, confiserie
- Fruits et légumes
- Épices et condiments
- Boissons sans et avec alcool
- Régimes spécifiques : BIO, VEGAN, sans gluten / sans lactose
- Epicerie

Vos frais

1. Inscription

Le montant de l'inscription s'élève à un total de CHF 500.- pour les 3 jours de manifestation et comprend :

- Un espace de 2m. par 2m. (4 mètres carré) équipé de :
 - 1 arrivée électrique normale
 - 1 banc de marché de 2m. par 85cm.
 - Éclairage (général)

2. Cautions

Une caution d'un montant de CHF 200.- devra être réglée au moment de votre arrivée sur place. Cette somme vous sera restituée au terme de la manifestation sauf si des frais liés aux négligences suivantes devaient être retenus :

- Dommages causés au matériel loués ou mis à disposition
- Non-conformité aux normes sanitaires en vigueur dans le canton (SCAV)
- Non- respect des heures d'arrivée et/ou des horaires ouverture/fermeture, départ anticipé par rapport aux horaires fixés par la manifestation
- Non-respect des conditions générales de la manifestation (surconsommation électrique par rapport aux besoins annoncés, vente de boissons, etc...)
- Remise de l'espace alloué jugée insatisfaisante (propreté de l'espace, déchets laissés, etc...)
- Non-utilisation de vaisselle écoresponsable
- Comportement inadéquat

Désistement

Une fois votre inscription validée par nos soins, vous vous engagez à régler les frais d'inscription dans les délais indiqués et à participer à l'intégralité de la manifestation. En cas de désistement, aucun frais ne sera remboursé et plus aucune participation future sera envisageable. Dans certains cas particuliers et si vous ne répondez plus aux critères définis une fois votre inscription validée, les organisateurs se réservent le droit d'annuler votre participation et les frais vous seront, à ce moment là uniquement, remboursés.

Montage & démontage

Les montages pourront se faire dès le jeudi 3 novembre 2022 de 13h jusqu'à 18h puis à nouveau vendredi 4 novembre entre 8h et 9h30 avant l'ouverture au public. Un horaire et ordre de marche vous sera envoyé au préalable afin que cela se fasse de manière ordonnée pour tous.

Les démontages démarrent le dimanche à 20h00 (et pas avant !) et vous devrez avoir quitté les lieux le soir-même.

Il est interdit de quitter les lieux de manière anticipée !

Installations mises à disposition :

- Zone de tri des déchets
- Station de lavage (plonge + accès à l'eau froide). Merci de vous équiper de votre propre matériel tel que savon, serviettes, etc. Aucun stand ne sera alimenté en eau.
- Toilettes
- Sources d'électricité afin d'y alimenter vos stands selon vos besoins précis préalablement communiqués.
- Seul l'éclairage général sera installé par nos soins. Prévoyez d'éclairer vos stands d'avantage si vous le souhaitez.
- Musique d'ambiance. = Par conséquent, il est interdit de diffuser de la musique dans vos points de vente.

Electricité

Il est impératif de nous communiquer au moyen du formulaire d'inscription vos besoins précis en électricité !

Merci de nous indiquer :

- Nombre et descriptifs des appareils
- Leurs consommations en Watt
- Le type de prise électrique

Tout appareil non annoncé fera l'objet d'une amende de CHF 200.-

Merci de vous équiper de vos propres rallonges et adaptateurs suisses afin de vous brancher aux tableaux électriques et de privilégier l'éclairage type basse consommation.

IMPORTANT : L'équipement doit être professionnel et adapté à l'usage extérieur (étanchéité, etc...). Les négligences peuvent causer des coupures de courant pour lesquelles les organisateurs ne prennent aucune responsabilité en cas de perte de chiffre d'affaire liée.

Ordre et propreté

- Vous êtes tenus de maintenir votre espace de travail et de vente propre durant toute la durée de la manifestation
- L'espace devra être rendu parfaitement propre lors de votre départ dimanche soir
- Une protection au sol est obligatoire lorsque le risque de tâcher le sol (huile, etc...) est avéré.
- Vos déchets doivent être évacués vers la zone de tri régulièrement (plusieurs fois par jour) de sorte à ce qu'aucun amas de détritrus ne s'accumule autour de vos stands (même derrière) pour des questions d'hygiène, d'odeur et d'esthétique.

Déchet

- Il est strictement interdit de déverser de l'huile la nature, égouts, évier, toilettes, poubelles, etc... Des bidons prévus à cet effet seront à votre disposition dans la zone de déchets
- Le PET, le verre, le carton et l'aluminium devront être séparés et jetés dans les bennes correspondantes.
- Vous êtes tenus de vous équiper de vos propres sacs poubelles et de les jeter dans la benne correspondante (sacs non-taxés).

Vaisselle écoresponsable :

- Tous vos supports à la vente (sachets, assiettes, couverts, etc...) si jetables, devront être à base de matériaux écoresponsables. Des contrôles seront effectués et le non-respect de cette exigence mènera à une amende de CHF 50.-

Application des normes d'hygiène & sécurité alimentaire

Vous êtes tenu et responsable de garantir une hygiène irréprochable de vos équipements et produits proposés durant toute la durée de la manifestation. Un contrôle sanitaire sera effectué et chaque stand devra s'équiper d'un bidon d'eau claire, d'un autre pour réceptionner les eaux sales, de savon et nécessaire de désinfection et séchage pour les mains. Chaque frigo devra également être équipé d'un thermomètre. La chaîne du froid et le stockage de vos denrées doivent être garantis et autocontrôlés par écrits, document devant être accessibles à tout moment.

L'étiquetage de vos produits doit être aux normes légales en vigueur (DLC, composition, allergènes, additifs, provenance, etc..) Toute personne travaillant sur votre stand devra être formé quant aux normes d'hygiène et avoir une hygiène irréprochable.

En cas de manquement : votre participation à la manifestation sera définitivement refusée à l'avenir.

Sécurité

Bien que le site sera fermé en dehors des horaires d'ouverture du jeudi au dimanche, vous êtes responsables de vos valeurs.

Prévention

Chaque exposant cuisinant sur place devra obligatoirement être équipé d'une couverture anti-feu (friteuse, huile, graisse) et/ou d'un extincteur (feu, gaz) valables.

Tous les appareils à gaz liquide devront avoir été contrôlés et donc certifiés par un professionnel.

Assurance

Les organisateurs ne prennent aucune responsabilité en cas de vol, de jour comme de nuit.

Vous êtes tenus d'être détenteur d'une assurance responsabilité civile suffisante pour le dédommagement de tierces personnes et aucune responsabilité ne pourra être facturée à l'organisateur.

La manifestation a lieu par tous les temps.

Si la manifestation devait être annulée pour un cas de force majeure, aucun frais ne serait remboursé.

Communication

Vous pouvez communiquer l'événement sur tous les médias. Des supports vous parviendront et nous vous encourageons vivement à les partager un maximum.

Parking

Aucune place de parking ne sera réservée. Merci d'utiliser les parkings à proximité.

Clients mystères

Un panel de clients mystères circulera aux travers dans stands afin d'évaluer : qualité/prix, accueil & décoration des exposants.

Personne de contact :

- Lou Matthey (Responsable Evénements)
- Sonia Stella Humbert (Coordonnatrice Evénement)

Les présentes conditions font partie intégrante du contrat d'exposant et constituent la base juridique de participation. Ce règlement peut être soumis à des changements : consultez-le régulièrement !